

SOMMAIRE

Environnement de la PME	
Projet de 42 zones industrielles: 10 sites prioritaires seront lancés d'ici peu	P2
Inscription de plusieurs projets de développement	P3
Alors que l'OMS en tolère seulement 2% 15% d'additifs dans le café consommé en Algérie	P4
الطاقة الشمسية في الصحراء الجزائرية تسيل لعاب الدول الأوروبية	P5
Conseil national de la concurrence un nouvel organisme pour une économie en mal de régulation	P6
Tableau d'experts pour la pharmacopée internationale L'OMS invite le laboratoire algérien LNCPP à s'inscrire	P8
Forum des Chefs d'Entreprise L'indice de confiance global chute de 4 points	P9
Un pôle économique en devenir	P10
PME	
L'étude du projet est finalisée par le département de Chérif Rahmani La zone de Rouiba deviendrait un parc industriel	P12
Sixième conférence annuelle des PME Algérienne Une thérapie de choc pour l'industrie	P14
TIC	
L'opérateur de téléphonie mobile sous la coupe de Vimpelcom Djezzy in the wind ou à la recherche du bon vent	P15
Tamanrasset Une délégation parlementaire inspecte des projets de transports et des télécommunications	P17
«L'utilisation des réseaux sociaux par les entreprises a donné naissance à de nouveaux métiers»	P18
Les opérateurs étrangers appelés à s'installer « réellement » en Algérie	P21
FINANCEMENT	
Xpress Money offre ses services en Algérie	P22
Investissements - La règle des 51/49% n'est pas un obstacle	P23
Finances publiques : un accord de coopération algéro-française signé à Paris	P24
Nouvelles facilitations bancaires Où en sont les choses?	P25
COOPERATION / INTERNATIONAL	
Une mission économique algérienne à Malte en mai prochain	P26
Partenariat étranger Les Tunisiens à la conquête du marché algérien	P27
Habitat Les Américains prospectent le marché algérien	P29
Coopération Algéro-mauritanienne : signature de cinq accords de coopération	P30
EVENEMENTS	
Exposition du secteur des Ressources en eau à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance	P32
Autoexpo 2013 : interdiction de paiement en espèces pour plus de traçabilité	P33
9e séminaire international sur les technologies du béton L'efficacité énergétique au cœur de la construction	P34

ENVIRONNEMENT DES PME

Support	Le MAGHREB	Date	17 Mars 2013
Titre	Projet de 42 zones industrielles: 10 sites prioritaires seront lancés d'ici peu		

Mme Hassiba Mokraoui, directrice générale de l'Agence nationale de régulation du foncier (ANIREF), a indiqué que les travaux d'aménagement d'une dizaine de parcs industriels "prioritaires" inscrits dans le programme national de réalisation de 42 zones industrielles seront lancés au cours du 1er semestre 2013. "Nous allons lancer les travaux au niveau d'une dizaine de sites implantés à l'est, au centre, à l'ouest et au sud, en tenant compte du respect de l'équilibre régional", a-t-elle déclaré. L'ANIREF est en phase de préparation des cahiers des charges relatifs à des études de maîtrise d'œuvre et de réalisation, alors que les études d'impact ont été presque totalement finalisées, a-t-elle précisé. Mme Mokraoui a souligné que les avis d'appels d'offres nationaux et internationaux pour les études des parcs industriels prioritaires seront lancés prochainement. L'Agence avait signé en septembre 2012 avec la Direction Générale du Domaine National une décision pour aménager 42 sites en zones industrielles dans 34 wilayas pour un financement de 88 milliards de DA.

La superficie globale de ces zones sera de 9.572 hectares, selon la directrice générale de l'ANIREF. Interrogée sur l'entrée en exploitation des dix parcs industriels, elle a indiqué que cela dépendra de la superficie et les travaux d'aménagement qui seront lancés par chaque wilaya. " Tout dépend de la dynamique de l'entreprise retenue pour l'aménagement des sites mais aussi de la superficie de ces derniers", étant donné que les grands sites industriels nécessitent plus de temps que d'autres. Les travaux d'aménagement des autres sites seront lancés avant le mois de mai prochain si toutes les conditions seront réunies, ajoute Mme Mokraoui. Elle a souligné par ailleurs l'importance de l'observatoire mis en place pour collecter les données sur le foncier industriel disponible au niveau national et sur la mercuriale des prix du foncier dans chaque wilaya.

Pour la directrice de l'ANIREF, il s'agit surtout d'équilibrer l'offre et la demande de terrains industriels pour réduire la formidable pression sur les wilayas du centre du pays à savoir Alger, Tipaza, Blida et Boumerdès. Elle préconise également de multiplier les rencontres régionales au profit des investisseurs pour les informer sur la disponibilité du foncier, le cadre juridique relatif à l'attribution des assiettes foncières et les facilitations accordées pour les projets d'investissement.

Samy B.

Support	LIBERTE	Date	17 Mars 2013
Titre	Inscription de plusieurs projets de développement		

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, accompagné d'une forte délégation, composée de huit ministres et de plusieurs cadres, s'est rendu, hier à Béchar, pour une visite d'inspection des différents projets de développement. Cette visite, qui coïncide avec le mécontentement des habitants des différentes régions du sud du pays, était très attendue par la population locale, en quête de postes d'emploi et d'amélioration de son cadre de vie. Le premier point visité par le Premier ministre est le chantier du nouveau pôle universitaire de cette wilaya, située au nord-ouest de la ville.

Le démarrage des travaux de ce projet, qui vise le renforcement des capacités d'accueil en matière de postes pédagogiques et d'hébergement, a été effectué en 2007.

Ce projet, dont la date prévisionnelle de réception a été fixée à la prochaine rentrée universitaire, a connu un retard dans sa réalisation. Le Premier ministre a ensuite procédé à la mise en service de la clinique ophtalmologique, réalisée dans le cadre de la coopération algéro-cubaine. Dans cette clinique, M. Sellal a été très attentif aux explications données par le directeur de la santé et par les médecins sur le fonctionnement des différents services de cet hôpital. Cette clinique, qui soigne toutes les pathologies de l'œil y compris la prévention, a une capacité d'hospitalisation de 40 lits et couvre toute la région du sud-ouest du pays.

Poursuivant son inspection, le Premier ministre s'est dirigé vers une exploitation agricole située à la sortie nord du chef-lieu de wilaya, où il a reçu toutes les explications concernant l'agriculture et les ressources en eau dans cette wilaya. Au niveau de ce périmètre agricole, les agriculteurs ont demandé aux membres du gouvernement de baisser le prix d'achat des voitures pour ceux qui investissent dans ce secteur, de les doter d'insecticides et surtout de moyens de lutte contre le guêpier. Avant de quitter les lieux, M. Sellal a procédé à la distribution des actes de concession à 10 jeunes bénéficiaires.

Le dernier point visité par cette délégation est celui du projet de réalisation d'une gare de voyageurs, au chef-lieu de wilaya, inscrite dans le cadre d'une subvention à la SNTF, pour les travaux de mise à voie normale de la ligne ferroviaire Mécheria-Béchar, sur une distance de 360 km.

À la fin de cette visite, le Premier ministre a rencontré les autorités locales et les représentants de la société civile au siège de la wilaya où il a écouté plusieurs intervenants et a répondu à leurs préoccupations.

Rachid Roukbi

Support	El WATAN	Date	17 Mars 2013
Titre	Alors que l’OMS en tolère seulement 2% 15% d’additifs dans le café consommé en Algérie		

L’Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a tiré la sonnette d’alarme concernant la qualité du café distribué et vendu en Algérie.

En effet, selon cette organisation, si les additifs tolérés par l’Organisation mondiale de la santé (OMS) ne devraient pas dépasser 2%, en Algérie, les transformateurs de café se permettent jusqu’à 15% d’additifs sur le volume commercialisé. Les additifs concernent des mélanges de sucre brûlé qu’il est toutefois difficile de contrôler, selon M. Boulenuar, porte-parole de l’UGCAA, qui recevait, hier, à une conférence consacrée à ce produit, Fouad Hamdani, PDG d’Africafé. «Les transformateurs et autres distributeurs ont recours à l’augmentation du taux d’additifs pour compenser le poids perdu à la torréfaction», explique M. Boulenuar. Les représentants des transformateurs et distributeurs de café pointent du doigt des insuffisances dans le contrôle de la qualité du café, ce qui constitue une concurrence déloyale pour ceux qui veillent au respect des normes de la sécurité et de la santé.

«Plusieurs importateurs introduisent du café de troisième choix au niveau des marchés mondiaux, mais les quantités écoulées au niveau local sont vendues au prix du premier choix», accusent-ils. Donc, les consommateurs algériens paient cher leur tasse de café. Si ailleurs ce prix reflète la cherté de la variété Arabica, plus coûteuse que Robusta, en Algérie, ce sont les variétés moins chères, dont Robusta, qui sont écoulées. Les prix pratiqués sont inexplicables, selon l’UGCAA.

Un appel a été lancé au ministère du Commerce pour se pencher sur ce marché qui représente 120 000 t/an et un volume d’importation atteignant 200 millions de dollars par an. L’Algérie est le premier consommateur de café au niveau maghrébin et arabe. Des chiffres qui devraient suffire pour que le contrôle et les mécanismes d’organisation du marché soient mis en place. Les opérateurs dénoncent aussi la commercialisation des sacs de 5 kg. «Avec ce type d’emballage, il est impossible de maintenir la matière dans les bonnes conditions de stockage recommandées dans le cadre des normes sanitaires.

Il faut un contrôle rigoureux, notamment pour les produits destinés aux cafétérias, où l’on peut relever plusieurs anomalies», révèlent les représentants des distributeurs de café. De son côté, Fouad Hamdani a lancé un appel aux autorités concernées pour le renforcement du contrôle de la qualité, dont la perturbation nuit aux producteurs «sérieux». Pour le conférencier, les importateurs du café destiné à la transformation subissent des impôts supplémentaires imposés aux importateurs de produits finis. Une imposition qui pèse lourd sur la trésorerie des transformateurs de cette matière première.

Support	El FADJER	Date	17 Mars 2013
Titre	الطاقة الشمسية في الصحراء الجزائرية تسيل لعباب الدول الأوروبية		

بعد تصنيفها الأولى عربيا من حيث التعرض لأشعة الشمس

تتوفر الجزائر على إمكانيات هائلة للطاقة البديلة حيث تعتزم الحكومة وضع مخطط لاستغلال الطاقة الشم خصوصا بعدما أكد تقرير دولي أن الجزائر تحتل المرتبة الأولى عربيا من حيث الطاقة الشمسية وهو ما يجعلها تسيل لعباب العديد من الدول الأوروبية التي ترغب في الاستثمار بالصحراء الجزائرية في مقدمتها ألمانيا.

وحسب تقارير صادرة عن معاهد بريطانية، ارتفع استهلاك الطاقة في الجزائر خلال السنوات الأخيرة لاسيما الغاز حيث كشفت آخر الدراسات أن نسبة الاستهلاك المحلي للنفط ارتفعت من 26 في المائة من الإنتاج عام 2005، إلى 40 في المائة عام 2010، فيما ازدادت نسبة الاستهلاك المحلي للغاز الطبيعي من 19 إلى 29 في المائة من الإنتاج، لترجع ارتفاع الاستهلاك المحلي إلى ثلاثة عوامل رئيسية، أبرزها زيادة عدد السكان، والزيادة غير المسبوقة في واردات السيارات، وأسعار النفط المحلية المنخفضة بسبب الدعم الحكومي الكبير.

وبالمقابل، صرح خبير اقتصادي متخصص في صناعة النفط والمحروقات ببيير تيرزيان، أن الصحراء الجزائرية تحتوي على أجود أنواع النفط الخام خاصة كون النفط الجزائري يحتوي على نسب ضئيلة من الكبريت، والتي تتناسب تماما ومعايير التكرير التي تعمل بها معظم الدول الأوروبية، باعتبار أن الجزائر تحتل موقعا استراتيجيا بحكم قرب المسافة بينها وبين أوروبا، وأشار الخبير إلى "أن تعديل قانون المحروقات سيفتح آفاقا جديدة للتنقيب عن حقول جديدة، والاستثمار في الموارد غير التقليدية كالغاز الصخري".

وأظهرت دراسة نشرتها جريدة "بوورانجنينغ" الأسبوع الماضي، عن توقعات وكالة الطاقة الدولية بعد نمو السريع لاستهلاك الطاقة في منطقة الشرق الأوسط وشمال أفريقيا في السنوات الخمس الماضية، حيث ارتفع بنسبة 22 بالمائة بين عامي 2007 و2011 في الشرق الأوسط الاضطرابات السياسية والاجتماعية في منطقة "المينا" أدت إلى تراجع الاستثمار في الطاقة المتجددة حيث تراجع سنة 2011 بنسبة 18 بالمائة مقارنة بـ2010 على الرغم من تزايد الطلب باستمرار على الكهرباء بغذيتها ارتفاع معدلات الزيادة السكانية والتوسع العمراني المتزايد والنمو الاقتصادي مدفوعا التصنيع.

وأضافت ذات الجريدة أن الجزائر لديها خطط لإنتاج 22 جيجاواط من الطاقة من مصادر الطاقة المتجددة من الآن وحتى عام 2030.

في حين كانت قد أعلنت شركة الكهرباء والغاز الجزائرية "سونلغاز" عن اعتماد خطة استثمارية في مجال استغلال الطاقة الشمسية من خلال إبرام عقود شراكة مع شركاء أجنب.

سارة نوي

Support	EL WATAN	Date	18 Mars 2013
Titre	Conseil national de la concurrence un nouvel organisme pour une économie en mal de régulation		

Le Conseil national de la concurrence a été réactivé fin janvier dernier, dix ans après le gel de ses activités. La nouvelle ne semble pas susciter beaucoup d'enthousiasme.

Avocat d'affaires, Nasreddine Lezzar est plutôt pessimiste. «Il me semble honnêtement que nous sommes face à une simple logique de gestion des carrières», affirme M. Lezzar dans une déclaration à El Watan. Ce spécialiste en arbitrage émet de sérieux doutes quant à l'indépendance dudit conseil. D'abord sur le mode de désignation de «personnes fonctionnarisées par décret et démisés de leurs fonctions par décret, alors qu'elles exercent des attributions juridictionnelles», estime-t-il.

Ensuite, «le ministre de l'Intérieur et non le ministre du Commerce, ce qui est quand même bizarre, dispose d'une appréciation discrétionnaire et d'une entière et totale liberté de choix de ces personnes». Et enfin, relève-t-il, «l'absence de représentation des corporations et des organismes professionnels, c'est-à-dire la société civile». En clair, cet avocat d'affaires estime que «l'administration est en terrain conquis où elle décide seule. C'est le signe d'une gestion administrée de la concurrence et de ceux qui la régulent». Parmi les difficultés qui compliqueront davantage la tâche dudit conseil, M. Lezzar évoque l'évaluation de la concentration qui «repose sur la disponibilité et la maîtrise de données statistiques fiables sur les parts de marchés».

Or, précise-t-il, «cette condition est loin d'être réunie pour deux raisons principales : l'absence d'une structure indépendante d'information et d'analyse statistique et la prédominance et l'omniprésence de l'informel». Sur le fond, M. Lezzar s'interroge sur les raisons qui ont fait que le Conseil national de la concurrence, gelé pendant des années, «n'a jamais fonctionné en dépit des situations anticoncurrentielles où il est interpellé».

Ce retard considérable mis pour sa réactivation s'explique, selon notre interlocuteur, par une «volonté délibérée du pouvoir de bloquer et de geler jusqu'à nouvel ordre le fonctionnement de cette institution». Pour preuve, M. Lezzar cite l'exemple de l'ordonnance de 2003. Celle-ci, rappelle-t-il, «a prévu depuis 10 ans, dans son article 49, la mise sur place du bulletin officiel de la concurrence qui devait publier les décisions relatives aux questions touchant à la concurrence émanant du Conseil de la concurrence et de la cour d'Alger, ce n'est qu'en juillet 2011 (8 ans après) que le décret exécutif portant création du bulletin officiel de la concurrence et définissant son contenu ainsi que les modalités de son élaboration a été promulgué».

Selon les autorités, le nouveau conseil aura des missions majeures : le contrôle des concentrations économiques et des pratiques commerciales. Mais dans certains cas, l'Etat apporte un soutien financier aux entreprises publiques au détriment d'autres. Ce qui fausse les règles de la concurrence. «Le soutien financier couplé avec une politique de facilitation d'obtention de marchés sans passer par les règles de mise en concurrence prévues par le code des marchés publics est l'ingrédient de création d'un secteur public rentier et parasitaire», analyse M. Lezzar

C'est le cas, entre autres, de la compagnie aérienne Air Algérie «qui se voit réserver le ciel intérieur et se voit assurer administrativement une part des marchés du ciel étranger. Cette politique explique l'application par cette compagnie de tarifs politiques ne découlant pas de mécanismes économiques», souligne-t-il. Globalement, ce dernier rappelle que «depuis certaines années, l'Etat est revenu à des décisions protectionnistes qui se trouvent aux antipodes des règles d'une saine et positive concurrence». Notre vis-à-vis demeure convaincu qu'«en l'absence d'une véritable économie réellement concurrentielle, aucune régulation n'est possible.

Support	LIBERTE	Date	20 Mars 2013
Titre	Tableau d'experts pour la pharmacopée internationale L'OMS invite le laboratoire algérien LNCPP à s'inscrire		

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a invité le Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques (LNCPP) à s'inscrire au tableau d'experts pour la pharmacopée internationale et les préparations pharmaceutiques, selon une correspondance de l'OMS adressée à ce laboratoire.

L'inscription à ce tableau a un caractère honorifique et court (pour une période de quatre ans), précise l'organisation dans son invitation au LNCCP, dirigé par le professeur Mohamed Bouslimani Mansouri. "Les personnalités inscrites sont priées de faire bénéficier l'organisation de leurs connaissances et de l'informer des faits et des progrès importants survenus dans leur spécialité, notamment à l'intérieur des pays où elle exercent leurs activités", lit-on dans le même document.

Ainsi, tout spécialiste inscrit à un tableau d'experts s'engage "à fournir par correspondance des renseignements techniques sur les progrès accomplis dans sa spécialité et à donner des avis, en cas de besoin, soit de son propre chef, soit sur demande".

À ce titre, l'expert peut, sur sa demande, obtenir des informations du même genre auprès de l'OMS, pour autant que celle-ci en dispose et que leur communication ne soit soumise à aucune restriction. LNCPP s'est imposé parmi les grands laboratoires internationaux dans le contrôle des produits pharmaceutiques et la lutte contre la contrefaçon des médicaments.

Il a été homologué quatre fois par l'OMS pour conformité de ses études aux normes internationales. En 2007, il a été à l'origine du retrait par l'OMS de sept médicaments du marché mondial, et ce, grâce aux examens effectués par les experts du laboratoire algérien.

Rédaction Nationale

Support	LIBERTE	Date	20 Mars 2013
Titre	Forum des Chefs d'Entreprise L'indice de confiance global chute de 4 points		

L' indice de confiance global (toutes activités économiques confondues) du mois de février affiche un renversement de tendance par rapport à celles qu'il avait affichées les cinq derniers mois. C'est ce que relève l'enquête du mois de février 2013 du baromètre des chefs d'entreprise.

En effet, alors qu'il était sur une tendance haussière de septembre à novembre 2012, et qu'il s'est stabilisé en décembre 2012 et en janvier 2013 à +5, il a chuté en février à +1, soit un recul de 4 points par rapport aux 2 précédents mois. La succession de ces trois tendances dans l'évolution de l'indice de confiance de septembre 2012 à février 2013 traduisent : pour la période septembre-novembre 2012, l'optimisme des chefs d'entreprise de voir leurs activités se développer dans les mois à venir, pour décembre 2012 et janvier 2013, une situation d'attente avec un indice stabilisé à + 5 points et, enfin, pour le mois de février, un dépit par rapport à leurs attentes des précédents mois.

Par secteurs d'activité, seul le secteur du BTPH enregistre une reprise des activités se traduisant, en termes d'indice, par un gain de 4 points en un mois, pour les autres secteurs par contre, on note, d'une part, une relative stabilité dans les industries manufacturières avec un indice qui n'a progressé que d'un point par rapport à janvier et, d'autre part, un ralentissement des activités des industries agroalimentaires et de services dont les indices ont régressé respectivement de 9 et de 13 points par rapport à janvier.

Meziane Rabhi

Support	LA TRIBUNE	Date	21 Mars2013
Titre	Un pôle économique en devenir		



Commentant, il y a quelques mois, le choix de la région de Oued Tlilat (daïra située à 25 kilomètres du chef-lieu de la wilaya d’Oran, à l’orée de l’autoroute Est-Ouest) pour l’implantation de l’usine de construction automobile Renault, l’économiste algérien et vice-président du Cnes, Mustapha Mekidèche, affirmait que la zone disposait d’un ensemble de potentialités qui allaient «porter le projet Renault avec succès». Il avait notamment mis l’accent sur la «forte tradition industrielle» de cette région, qui dispose d’une zone industrielle de 400 hectares, située au confluent de trois wilayas à fortes capacités économiques (Oran, Sidi Bel Abbès et Mostaganem) avec la disponibilité d’une main-d’œuvre qualifiée, d’une importante logistique et l’existence d’un important réseau d’infrastructures et de voies de communication, tels que les ports d’Oran et de Mostaganem, l’autoroute Est-Ouest ou encore la zone d’activité industrielle de Bethioua, avec ses entreprises de sidérurgie et de métallurgie en cours de réalisation.

On peut également y ajouter un port sec de 12 hectares, la proximité de l’aéroport international Ahmed-Ben Bella, un réseau de voies ferrées non négligeable, et la proximité de la zone industrielle de Sidi Bel Abbès qui dispose de deux importants complexes - électronique (Enie) et de machinisme agricole (CMA) - pouvant augmenter le taux d’intégration technique de la future usine de véhicules.

Et déjà, depuis janvier dernier, l’entreprise spécialisée dans la fabrication de matériel agricole fait partie du tissu de sous-traitance de l’usine Renault, auquel vient s’ajouter la Société des industries mécaniques et accessoires (Orsim) d’Oued Rhiou (wilaya de Relizane) qui sera, elle, chargée de l’approvisionnement en boulonnerie et visserie de cette usine, que les

habitants de la wilaya d'Oran, notamment les jeunes en quête d'emploi, attendent avec impatience. Fort de ces potentialités économiques, Oued Tlélat s'apprête, par ailleurs, à recevoir le plus important des projets contenus dans le programme de modernisation de la wilaya d'Oran à l'horizon 2025 : la nouvelle ville El Jadida, qui est projetée sur une superficie de 2 000 hectares pour accueillir 300 000 habitants; ce qui devrait régler définitivement la crise de logements. Il reste à espérer que les habitants des trois communes relevant de la daïra d'Oued Tlélat, Boufatis, Tafraoui et El Braya, bénéficieront également des retombées économiques de tous ces projets et sortiront, enfin, de l'isolement dans lequel leurs communes végètent depuis de très longues années.

Samir Ould Ali

Support	LIBERTE	Date	18 Mars2013
Titre	L'étude du projet est finalisée par le département de Chérif Rahmani La zone de Rouiba deviendrait un parc industriel		

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Chérif Rahmani, veut conférer une nouvelle ambition au secteur industriel national.

Ce vaste projet-programme dans lequel se lance le ministère inclut la mise à niveau des zones industrielles (ZI). Le ministre veut en fait offrir un véritable parc pour que l'industrie algérienne puisse se développer. Étant un levier de développement de tout un secteur, ces ZI ont, compte tenu de leur état de dégradation, besoin d'une réhabilitation profonde. Le mode de leur gestion, leur vocation, leur organisation et leur fonctionnement doivent être impérativement revus. Le constat est on ne peut plus amer. Les experts ont établi un constat peu reluisant de ces espaces qui, il fut un temps, ont fait le bonheur des pouvoirs publics de par leur efficacité. Aujourd'hui, ces zones ne remplissent plus ce rôle de lieu de production et de la création de la valeur ajoutée.

De nos jours, force est de constater que dans ces ZI, les différents services dont ont besoin les entreprises n'y existent plus. La ZI de Rouiba-Réghaïa, créée en 1918, est prise comme exemple édifiant, illustrant cet état de fait. Ce qui était le joyau du secteur industriel dans un passé, est devenu, à présent, un espace inadéquat où les conditions minimales pour qu'un opérateur économique puisse exercer son métier ne sont pas réunies. M. Chérif Rahmani évoque un certain nombre de dysfonctionnements tels que les infrastructures routières non adaptées, l'absence des aires de stationnement, la mauvaise gestion des eaux, drainage inefficace des eaux pluviales, absence de fibre optique et de réseau d'assainissement, décharge à ciel ouvert, etc. Salim Othmani, président de la société NCA, soulève le problème d'indus occupants qui se permettent de mettre en vente des parcelles de terrain dans cette zone de Rouiba.

Un bidonville a vu le jour là-bas, regrette-t-il, depuis plus de 40 ans. Les bus du transport du personnel de la SNVI, déplore-t-il, continuent à détruire les voiries. L'intervention de Slim Othmani est sans ambages devant une assistance partageant le même avis. Pour lui, les travaux de réhabilitation prévus n'ont pas été exécutés.

Cependant, tout en approuvant l'ensemble de ces irrégularités, le ministre veut "tourner la page et repartir sur un bon pied", pour reprendre sa phrase. Il envisage de redorer le blason de la ZI de Rouiba qui dispose d'une superficie estimée à plus de 1 000 hectares où quelque 200 entreprises dont 70% privées emploient plus de 30 000 personnes qui nourrissent près de 200 000 familles. Il opte carrément pour un processus de modernisation figolé avec un bureau d'études spécialisé en management urbain. Le projet en question est élaboré par l'établissement chargé de la gestion de cette ZI, Gestimal. Il s'agit d'une opération-pilote qui

est appelée à être généralisée vers les autres zones industrielles et d'activité à travers tout le territoire national.

Cette action prévoit, a indiqué hier M. Rahmani au cours d'une rencontre avec les opérateurs, l'introduction dans ces espaces des services intégrant les nouvelles technologies, la recherche et la formation...

Il faut, a-t-il souligné, améliorer les services utilitaires tels que les voiries, les réseaux d'AEP, les TIC... Sur le plan financier, il suggère la mise en place d'agences bancaires, les PTT, les centres d'affaires, les services de logistique, le guichet unique de l'Andi...

Et afin de lever les contraintes bureaucratiques auxquelles font face ces chefs d'entreprise, il a été décidé de mettre ces ZI sous l'autorité des walis. La rencontre d'hier a été l'occasion pour le département de M. Rahmani, d'une part, et des opérateurs, d'autre part, de discuter les voies et moyens à même de définir un modèle de gestion et de modernisation plus approprié et efficient de ces zones

Badreddine KHRIS

Support	L'EXPRESSION	Date	19 Mars 2013
Titre	Sixième conférence annuelle des PME algériennes Une thérapie de choc pour l'industrie		

Seul un réseau de PME performant et structuré peut absorber le chômage et booster l'industrie en Algérie.

C' est le message contenu en filigrane dans la 6e conférence annuelle des PME

algériennes qui s'est déroulée, hier à Alger, sous l'égide de International Data Corporation (IDC), premier fournisseur mondial d'intelligence du marché, des services consultatifs et d'événements au profit des technologies de l'information, des télécommunications et des technologies grand public.

IDC se prépare le mois prochain pour le retour très attendu du projet SMB Road show Moyen-Orient et Afrique du Nord avec un contenu qui répond directement aux besoins individuels de chaque ville.

Cette préparation a été mise en branle, hier à Alger, après une session à Casablanca, (Maroc), le 7 mars dernier. Ce projet va attirer plus de 3000 participants au cours des neuf prochains mois dans plus de 24 villes de la région Mena, (Moyen-Orient et Afrique du Nord) a-t-on expliqué.

Dans le monde de l'entreprise, un changement notable s'est produit, notamment dans l'utilisation des nouvelles technologies. Or, c'est justement le ventre mou des entreprises algériennes. Il convient donc d'opérer une véritable thérapie de choc dans ce domaine pour faire revivre l'industrie algérienne.

Les dernières recherches de IDC montrent que les dépenses globales des technologies de l'information des PME avaient atteint 7,2% en 2012, soit un montant total de 25,91 milliards de dollars.

Les TIC constituent pour les PME, un «catalyseur et un accélérateur de croissance des revenus, la réduction des coûts, l'amélioration de la productivité et le perfectionnement du service à la clientèle», a déclaré Mark Walker, directeur de recherches sectorielles de IDC au Moyen-Orient, l'Afrique et la Turquie.

Rappelons que le SMB Road show a été créé en 2006 sur le principe de base que si les dernières tendances technologiques sont utilisées avec aptitude, les PME peuvent adopter et utiliser ces technologies autant que les grandes entreprises, avec comme but de «améliorer l'efficacité, réduire les coûts et maintenir une rentabilité élevée».

L'édition 2013 continuera à œuvrer sur ces principes de base, tout en offrant une combinaison de présentations faites par des leaders d'opinion en matière de TIC, des recherches mises à jour par IDC ainsi que des opportunités de Networking qui permettent l'échange de bonnes pratiques entre les fournisseurs IT et les utilisateurs finaux.

Support	El-Watan	Date	17 Mars 2013
Titre	L'opérateur de téléphonie mobile sous la coupe de Vimpelcom Djezzy in the wind ou à la recherche du bon vent		

Les nouveaux propriétaires savent qu'ils ont mis la main sur une belle affaire et affichent déjà de grandes ambitions, notamment dans le développement de la troisième génération de téléphonie mobile en Algérie, la fameuse 3G.

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy, qui occupe la première place avec ses 18,5 millions d'abonnés, selon l'instance de régulation publique, l'ARPT, est en phase de changer d'identité à la faveur du changement de propriétaire.

Naguib Sawiris a en effet vendu par étapes successives toutes les actions qu'il détenait dans Orascom Telecom Algérie (OTA), propriétaire de Djezzy, à la société russo-norvégienne Vimpelcom. Le milliardaire égyptien a certainement réalisé une importante plus-value par rapport aux investissements qu'il a consentis. Mais les nouveaux propriétaires savent également qu'ils ont mis la main sur une belle affaire et affichent déjà de grandes ambitions, notamment dans le développement de la troisième génération de téléphonie mobile en Algérie, la fameuse 3G.

VicenzoNesci, président-directeur général de Djezzy, a pris l'initiative d'inviter des représentants des principaux quotidiens de la presse algérienne pour une visite en Italie de l'un des fleurons de Vimpelcom de la téléphonie mobile. Il s'agit de la société Wind. Et ce n'est pas du vent ! 5,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 2 milliards d'euros de résultats en 2012, 26,1 millions d'abonnés à la téléphonie mobile, plus de 6 millions d'abonnés au téléphone fixe et à internet, 13 613 sites de téléphonie 2G, 11 905 sites pour la 3G, 21 613 kilomètres de fibre optique, 99,8% de couverture du territoire pour la 2G, 95% pour la 3G avec 7,2 mégabits/seconde. Et l'on passe sur la multitude de chiffres que nous ont donnés les différents cadres italiens au niveau de l'imposant siège de la société à Milan.

Nous quittons la ville de Silvio Berlusconi – propriétaire du Milan AC, sévèrement battu par le Barça de Messi – pour rejoindre la capitale, Rome. C'est dans un immeuble d'un quartier huppé de la ville que nous reçoit le PDG de Djezzy, VicenzoNesci. Il est né dans la région calabraise, au sud de l'Italie, il a la nationalité française et a roulé sa bosse un peu partout dans le monde, y compris en Algérie dans les années 1980 et au Maroc. Nous avons donc en face de nous un homme d'expérience, qui semble prendre à cœur sa nouvelle mission à la tête d'une importante société de téléphonie mobile, mais qui connaît de graves contraintes. VicenzoNesci ne veut pas en parler. Il ne veut même pas évoquer les négociations en cours entre Vimpelcom et l'Etat algérien pour une ouverture du capital d'OTA. D'un revers de la main, il rejette toute tentative de notre part d'en savoir plus.

Mais de par sa nature, il est confiant. C'est certainement cette confiance toute méditerranéenne qui a amené le PDG de Djezzy à organiser une mission d'information en Italie. L'objectif est de faire toucher du doigt à la presse algérienne les bénéfices multiformes

que pourrait engranger un pays dans l'acquisition des nouvelles technologies de communication et de télécommunication comme la 3G. L'exemple de Wind, elle aussi ancienne propriété d'Orascom rachetée par Vimpelcom, a donc été donné par VincenzoNesci. La société a acquis un statut de leader grâce aux investissements qu'elle a consentis dans la 3G, même si Wind n'occupe que 24% de parts du marché italien dominé par Vodafone et Tim. Vincenzo se plaît aussi à rappeler que Wind a décroché le premier prix européen en 2011 pour la qualité du service client. La satisfaction du client est l'un des credo de Vincenzo, qu'il compte consolider et réaffirmer au niveau de tous les points de vente de Djezzy.

Autre signe évident d'une vision optimiste sur l'avenir de Djezzy, l'envoi d'un important groupe de jeunes cadres algériens dans les centres d'apprentissage de Wind dans les domaines techniques et commerciaux liés à la 3G.

Si Djezzy se prépare sur le plan humain à investir dans la 3G+ que compte lancer l'Etat algérien (le cahier des charges serait déjà prêt), elle n'a pas par contre les moyens financiers pour l'achat des équipements, les comptes en devises de la société étant bloqués depuis plus deux ans.

Djezzy risque d'être largement distancée par ses concurrents. Sur ce point précis, VincenzoNesci est convaincu que les trois opérateurs de téléphonie en Algérie seront traités sur un même pied d'égalité. Le message est lancé. Sera-t-il entendu ?

Mohamed Tahar Messaoudi

Support	HORIZONS	Date	17 Mars 2013
Titre	Tamanrasset Une délégation parlementaire inspecte des projets de transports et des télécommunications		



Une délégation parlementaire a effectué, jeudi et vendredi, une visite d'inspection de projets de développement relevant des secteurs des Transports et de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (P-TIC) dans la wilaya de Tamanrasset. Le président de la commission des P-TIC à l'Assemblée populaire nationale, Mahmoud Guemama, qui conduit la délégation, a situé cette visite dans le cadre d'une tournée de la délégation dans les régions du sud pour s'enquérir de la situation des projets et des installations des secteurs précités, et de s'informer des préoccupations des citoyens pour les soulever aux parties concernées.

Une rencontre, tenue en présence des élus locaux, a permis de passer en revue les différentes difficultés rencontrées par la population locale, notamment celles liées à la tarification des billets de voyage de et vers la wilaya de Tamanrasset, a précisé M. Guemama. Les membres de la délégation parlementaire se sont enquis, par ailleurs, du chantier d'extension, pour une enveloppe de 480 millions DA, de l'aéroport de Tamanrasset « Hadj Bey Akhamoukh », dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 35%. La délégation a également visité le chantier de réalisation, pour un montant de 178 millions DA, de la gare routière à l'entrée de la capitale de l'Ahaggar, inspecté le centre régional des services météorologiques de la station des télécommunications terriennes, avant de se rendre dans la commune d'Abalessa (100 km de Tamanrasset), où elle a pris connaissance des prestations offertes au niveau du bureau de poste de cette commune.

APS

Support	EL WATAN	Date	20 Mars 2013
Titre	«L'utilisation des réseaux sociaux par les entreprises a donné naissance à de nouveaux métiers»		

Titulaire d'un master en management spécialité communication & marketing dans les services, titulaire aussi d'une maîtrise en économie et gestion de l'entreprise, Nassim Lounes, et son associé Mehdi Mobarek, ont créé en 2006 l'agence web Med&com ; une société de conseil en webmarketing qui fournit des prestations d'expertise pour des projets alliant marketing, communication et TIC. Nassim lounes a également lancé N'TIC magazine, un magazine gratuit spécialisé dans les TIC.

Quelles sont les entreprises qui utilisent les réseaux sociaux en Algérie ?

Née il y a 3, 4 années, l'utilisation des réseaux sociaux par les entreprises est une pratique qui est nouvelle en Algérie. Nous pouvons classer ces entreprises en trois catégories. En premier lieu, on retrouve celles qui activent dans des secteurs fortement concurrentiels tels que la téléphonie et l'automobile. Ces entreprises ont été les premières à s'intéresser aux réseaux sociaux comme un moyen de communication avec les consommateurs, en l'occurrence les multinationales Djezzy et Nedjma.

Cette dernière qu'on retrouve d'ailleurs en tête de liste du classement des marques ayant le plus grand nombre de fans sur Facebook. On retrouve aussi l'acteur local Mobilis qui vient en 5e position du classement. Les constructeurs automobiles quant à eux ils y sont tous. Depuis peu, on retrouve de plus en plus les entreprises appartenant au secteur agroalimentaire, autrefois réticentes du fait que les médias sociaux, en particulier Facebook, n'étaient pas encore considérés comme étant des canaux de communication mais plutôt des médias de divertissement, c'est donc une question de cible.

C'est aussi une question de retour sur investissement «ROI» qu'il n'était pas possible de quantifier, jusqu'à ce que les chercheurs du domaine des médias sociaux aient élaboré des indicateurs tels que le taux d'engagement (nombre de «like» sur les publications, nombre de commentaires, partage de l'information,...), en plus du nombre de fans, encore faut-il que ces fans interagissent et qu'ils soient transformés en clients.

-La deuxième catégorie qui utilise les réseaux sociaux est bien celles des professionnels qui n'investissent pas les mêmes moyens que les multinationales, mais qui ont compris que ces réseaux peuvent constituer un moyen de communication efficace et peu coûteux. C'est le cas des petits commerces de proximité (restaurants, artisans,...) qui cherchent à constituer une base de fans leur permettant de se faire connaître, de lancer des promotions...

Donc, entre acteurs qui mettent de grands moyens humains et financiers dans la création de communautés pour ensuite les animer et les petits business ayant peu de moyens, chacun essaye à son niveau d'optimiser sa présence sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, cette nouvelle pratique qui est l'utilisation des réseaux sociaux par les entreprises a donné

naissance à de nouveaux métiers. En effet, les pages Facebook se créent en général au niveau du département marketing, ensuite cela prend de l'ampleur et demande beaucoup de travail, c'est aussi de la stratégie. Ainsi, des agences ont été créées à l'image de Med&com pour aider les entreprises à gérer leur présence sur le web. C'est un nouveau métier qui est né, aucune école ne forme aux métiers des médias sociaux, chez Med&com nous essayons de détecter des passionnés, des profils ayant déjà des blogs, des espaces fan page, des forums... nous les mettons dans des conditions de travail favorables leur permettant de gérer ceux de nos clients.

-Est-ce qu'en Algérie les réseaux sociaux sont utilisés par des institutions et autres organisations à but non lucratif ?

Les hommes et partis politiques ont déjà commencé à s'intéresser aux réseaux sociaux, certains ont une stratégie sur ces réseaux, un réel travail a été fait lors de la dernière campagne électorale en termes de recrutement de fans, de reportages vidéos, de photos... Que ce soit Facebook ou You tube, bien que la population d'internautes connectée est relativement jeune et ne s'intéresse pas forcément à la politique, cette population représente un relais d'information très important. Les associations telles que Nes El khir sont également présentes sur les réseaux, leur permettant de promouvoir des actions caritatives ou de bienfaisance.

Cependant, l'absence est marquée par les organisations étatiques qui sont encore réfractaires à ce type de communication, bien qu'elles aient tout intérêt à développer leur présence sur le web. On peut imaginer le ministère de l'Intérieur qui adopte ce type de communication dite «one to all», en rendant accessible en ligne la consultation du dossier à constituer pour avoir un passeport, l'information serait diffusée une seule fois, mais ce sont des milliers voire des millions d'utilisateurs qui auront accès à celle-ci. Le coût serait plus élevé si le ministère en question mettait en place un système de communication du type «one to one» correspondant à un service hotline destiné à assister les utilisateurs par l'intermédiaire d'un télé-assistant.

-Les réseaux sociaux sont-ils rentables pour les entreprises ?

Cela dépend aussi bien de la stratégie que de la nature de l'activité de l'entreprise. Quand un opérateur mobile lance une offre ou une promotion et que celle-ci est diffusée sur les réseaux sociaux, il peut facilement atteindre des milliers de personnes. Les réseaux sociaux remplacent également les services hotline, ce qui permet aux clients de rester informés et de poser de multiples questions sur les délais de livraison par exemple pour les constructeurs automobiles. Les réseaux sociaux présentent aussi un avantage par rapport aux autres médias du fait de la rivalité de l'information. En effet, avec 300 amis par profil en moyenne sur Facebook, on peut imaginer la vitesse de propagation d'une information. Par contre, pour le cas des marques haut de gamme qui travaillent sur l'image, ce n'est peut-être pas sur Facebook qu'elles doivent aller. Toutefois, il ne faut pas oublier que nous visons aussi des influenceurs qui peuvent voir des publicités et en parler à leurs parents par exemple. Le web est ainsi présent dans la vie des Algériens directement ou indirectement.

-Selon les résultats de l'étude Webdialna, les internautes du web algérien sont une population jeune. Près de 60% sont âgés de 20 à 35 ans, c'est aussi une population à dominance masculine (68,3% d'utilisateurs hommes contre 31,7% femmes), ayant un niveau universitaire à hauteur de 63,4%. Les internautes sont basés essentiellement au centre du pays avec 50% d'utilisateurs. Cette population ne constitue pas forcément la cible de toutes les entreprises. Alors, est-ce que malgré cet état de fait, elles sont toutes tenues d'être connectées aux réseaux sociaux ?

En effet, c'est une question de cible. Un constructeur de machines agricoles par exemple n'a aucun intérêt à aller sur Facebook du fait que sa cible a plus de 40 ans, c'est une population rurale qui n'a peut-être pas d'accès à internet. Toutefois, cela ne l'empêche pas d'avoir un site web et pourquoi pas être présent sur le réseau LinkedIn. Le choix du media social adéquat dépend ainsi de la marque et de la cible. Il y a donc une stratégie derrière la présence des entreprises sur les réseaux, nous essayons par exemple d'orienter nos clients vers la création de contenu en langue arabe du fait qu'elle est la langue la plus utilisée par le web Algérien. Il est clair qu'on ne peut pas vendre n'importe quel produit ou service sur Facebook, mais chaque marque a sa place sur les médias sociaux et il n'y a pas que Facebook sur le web.

-Qu'en est-il de la stratégie de Med&com sur les médias sociaux ?

Nous avons effectivement une stratégie sur les médias sociaux, nous avons un compte Facebook qui ne compte pas un nombre très important de fans. Néanmoins, nous pouvons recruter des fans, nous le faisons tous les jours pour nos clients mais ce n'est pas notre objectif. Notre cible à nous est très restreinte, l'essentiel de la communication ne va pas vers le grand public mais plutôt vers nos clients, vers des étudiants ou des passionnés de webmarketing. Notre fan page compte 500 personnes, mais ce sont de vrais passionnés par le domaine, ils interagissent, le taux d'engagement est donc très élevé.

Par ailleurs, nous essayons de communiquer sur les projets de l'équipe et aussi de partager la vie de l'agence, les anecdotes, les anniversaires... Nous faisons de notre mieux pour véhiculer une image attrayante déjà pour les clients, nous travaillons beaucoup notre image ainsi que notre capacité à captiver les talents.

-Est-ce que le fait de constituer des réseaux internes à l'entreprise est une pratique courante ?

C'est une pratique qui existe, il y a même un gros business qui est en train de se développer, toutes les multinationales ont leurs réseaux sociaux. Plusieurs raisons poussent les entreprises à adopter de telles pratiques, à savoir le renforcement de la culture d'entreprise et aussi pour isoler son réseau social du reste du web pour des raisons de confidentialité, d'efficacité et d'efficacités. Certaines entreprises bloquent l'accès à Facebook depuis le lieu de travail pour des raisons de productivité.

-Quels risques pour l'entreprise d'être sur les réseaux sociaux, et quelles sont les opportunités pour les entrepreneurs du secteur du conseil en communication ?

On ne peut pas parler de sécurité informatique du moment que certains hauts responsables ont des comptes sur Yahoo et Gmail, exposant ainsi leurs informations à ces dernières. Nous jeunes entrepreneurs du web et startup nous avons du mal à trouver des interlocuteurs au niveau de la tutelle. Nous sommes formateurs et créateurs de valeurs, alors que d'autres sont destructeurs de valeur à l'image des importateurs. Or, nous sommes malgré cela traités fiscalement de la même manière que les autres, nous n'avons aucun avantage, nous n'avons eu que des discours sur des programmes de fonds de développement par exemple. Tout ce que nous avons accompli jusque-là est dû à la motivation des collaborateurs, à leur passion des nouvelles technologies et aux clients qui nous font confiance.

Hind Slamani

Support	Le Soir d'Algérie	Date	20 Mars 2013
Titre	Les opérateurs étrangers appelés à s'installer « réellement » en Algérie		

Les équipementiers, fournisseurs et prestataires de services d'informations et de télécommunications étrangers, doivent s'installer «réellement» en Algérie. C'est l'appel que le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la Communication lance aux opérateurs étrangers.

Hier à l'hôtel El Djazaïr, Moussa Benhamadi qui a parrainé la cérémonie de signature d'un contrat de modernisation engageant Mobilis et la filiale algérienne du leader informatique IBM en partenariat avec la société de software Comparex, a invité les opérateurs étrangers à participer concrètement au développement domestique des TIC. «Nous les invitons à s'installer réellement en Algérie et non à travers des bureaux de liaison, comme c'est malheureusement souvent le cas», dira le ministre.

Voire, «nombre de compagnies étrangères ont bénéficié de marchés en Algérie sans venir faire l'effort de s'installer», regrette Moussa Benhamadi. Se voulant certes réaliste, le ministre des TIC reconnaît que certaines technologies «ne pourraient se fabriquer en Algérie». Néanmoins, les opérateurs étrangers devraient s'impliquer d'autant que le pays dispose d'«avantages comparatifs» selon le responsable gouvernemental. Ainsi, «le gouvernement soutient et favorise l'installation d'investisseurs étrangers», affirme Moussa Benhamadi qui indique que plusieurs mesures d'ordre fiscal et parafiscal, à l'œuvre ou en cours de consolidation, «devraient inciter les compagnies étrangères, si elles ont réellement l'intention, de venir». Ce qui devrait permettre à ces opérateurs, de s'impliquer dans le processus de développement de la fabrication et/ou de l'intégration domestique, au-delà du développement de l'exportation.

Comme il s'agit, relève Moussa Benhamadi qui reconnaît que le climat d'affaires en Algérie reste encore contraint, de conforter pourtant «la confiance» entre les investisseurs étrangers et l'administration, d'œuvrer à vaincre «la méfiance».

De même, le ministre des TIC n'a pas manqué d'insister sur la nécessité de développer les services à haute valeur ajoutée, en impliquant les opérateurs mobiles, mais aussi Algérie Télécom qui est entrain selon lui, de «se remodeler». Dans ce contexte, Moussa Benhamadi a exprimé son satisfécit quant au partenariat engagé entre Mobilis, dans un processus de modernisation et d'amélioration des services à la clientèle, et les sociétés IBM Algérie et Comparex Algérie.

Lancé sur six mois, à titre d'une première phase et pour un montant de 250 millions de dinars, ce partenariat porte sur l'acquisition par Mobilis, de technologies hardware et software d'IBM et de services de Comparex, dans le cadre de la modernisation et du renforcement du système d'information.

Chérif Bennaceur

FINANCEMENT

Support	EL WATAN	Date	17 Mars2013
Titre	Xpress Money offre ses services en Algérie		

A la faveur d'un accord de partenariat engagé avec la banque privée Trust Bank Algeria, Xpress Money, l'une des plus grandes sociétés internationales spécialisées dans les transferts de fonds, va désormais offrir ses services en Algérie, apprend-on à travers un communiqué de Trust Bank Algeria, parvenu hier à notre rédaction.

L' accord de partenariat entre les deux institutions, indique la même source, marque ainsi l'entrée de Xpress Money en Algérie pour permettre à la clientèle locale d'accéder à des prestations de transfert d'argent à travers 16 agences de Trust Bank Algeria. Présente dans plus de 125 pays à travers les cinq continents, Xpress Money offre à ses clients un moyen rapide et sûr de transférer de l'argent partout dans le monde, grâce notamment à son vaste réseau mondial composé de 135 000 agences.

Avec l'entrée de cette grande institution sur le marché des transferts de fonds en Algérie, les usagers, lit-on dans le même communiqué, «pourront envoyer de l'argent à leurs proches ou amis, via l'ensemble du réseau de Xpress Money à travers le monde et le montant peut être reçu instantanément en Algérie à partir de n'importe quel site d'affectation de Trust Bank Algeria». Créée en décembre 2002, Trust Bank Algeria, convient-il de le rappeler, est une banque de droit algérien, à capitaux privés, dotée d'un capital social de 10 milliards dinars suite à son augmentation en 2009, conformément aux nouvelles dispositions édictées par le Conseil de la monnaie et du crédit. «L'Algérie est un marché crucial pour toute entreprise de transferts internationaux d'argent», a souligné le vice-président du département Mena de Xpress Money, Pushpak Damania, affichant ainsi l'intérêt que porte la société qu'il représente à l'égard du marché algérien.

Akli Rezouali

Support	L'EXPRESSION	Date	18 Mars 2013
Titre	INVESTISSEMENTS La règle des 51/49% n'est pas un obstacle		

D'aucuns disent que le 51/49% n'est pas un obstacle car l'Algérie dispose d'un matelas financier qui lui permet de «surmonter» cette règle. L'essentiel réside plutôt dans l'environnement des affaires, a estimé hier à Alger Lies Kerrar, président directeur général de la firme conseil «Humilis Corporate Finance» qui a animé un petit déjeuner-débat sur le thème «51/49%, approche pragmatique» organisé par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care). Ali Harbi, expert membre de la «Task Force» et néanmoins secrétaire général de la Care était aux côtés de Kerrar pour piloter les débats. A une question de L'Expression sur la frilosité constatée des investisseurs étrangers en Algérie, comparativement à d'autres pays voisins du Maghreb, Kerrar a été on ne peut plus clair, en appuyant sur le facteur temps qui constitue un véritable indicateur dans le monde des affaires locales où souvent les opérateurs, comme divers offices, ne disposent même pas d'Internet. A ce propos, il citera un exemple, anodin d'apparence, pour dire «Etre obligé d'aller à la poste pour acheter un timbre fiscal pour retirer un casier judiciaire est aberrant en soi.» Expliquant que «le temps ainsi perdu sans rien produire coûte plus cher que de fabriquer le timbre lui-même». En fait le débat d'hier s'est concentré, en premier lieu sur la pertinence des nouvelles règles d'investissement et la fameuse loi des 51/49%. Sans pour autant la remettre en cause, son «mode d'application actuelle peut parfois contredire l'esprit de la loi» a-t-on fait remarquer. Estimant qu'un «capital à 40% algérien serait plus souhaitable qu'un capital exclusivement étranger» Care recommande «une application de la loi conforme à son esprit». Le conférencier a indiqué par ailleurs que les sociétés créées avant 2009 devraient pouvoir modifier librement la composition de leur capital, pourvu que la proportion d'actionnariat local ne soit pas diminuée par cette modification. La seconde contrainte pratique, réside dans la prévisibilité du délai de la démarche de demande d'autorisation d'investissement du Conseil national d'investissement (CNI). Care recommande d'instituer un délai maximal de 60 jours au-delà duquel l'investissement est autorisé s'il ne fait pas l'objet d'une restriction du CNI. Le troisième point développé est relatif à l'obligation du recours au financement local qui est un mode d'application plus conforme aux objectifs visés et aux intérêts nationaux. Le but recherché par le recours au financement local est «vraisemblablement» dit-on, de réduire la dépendance extérieure qui découlerait d'un endettement extérieur important. En dernier lieu, Care demande l'abrogation pure et simple des articles 27 et 28 de la LFC 2009, car ses dispositions rétroactives gèlent l'activité transactionnelle devenant ainsi extrêmement défavorable à une saine activité économique.

Abdelkrim AMARNI

Support	Le Financier	Date	19 Mars 2013
Titre	Nouvelles facilitations bancaires Où en sont les choses?		

Une série de rencontres bilatérales avec dix pays membres de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) précédera la réunion formelle avec le groupe de travail chargé du dossier d'adhésion de l'Algérie à l'organisation, prévue le 5 avril prochain à Genève, a annoncé mardi à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. «Une série de rencontres bilatérales avec 10 pays membres de l'OMC aura lieu les 1, 2, et 3 avril prochain à Genève en vue de faire avancer les négociations», a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. Des négociations bilatérales se dérouleront, entre autres, avec les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, l'Australie, le Salvador, la Norvège, la Nouvelle Zélande, la Turquie et la Corée du Sud. Les négociations se poursuivent avec 13 pays et des progressions notables ont été enregistrées avec plus de la moitié d'entre eux, avait affirmé une source proche du dossier.

Six accords bilatéraux avec le Venezuela, Cuba, la Suisse, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine ont été déjà finalisés. Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé a été transmis à l'OMC en décembre dernier et sera distribué à l'occasion de ce 11ème round.

La prochaine réunion du groupe de travail examinera, outre le projet de rapport révisé, les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des membres de l'organisation ainsi que la progression des mises en conformité du régime du commerce algérien et des négociations bilatérales sur les consolidations tarifaires et les engagements spécifiques sur le commerce des services. «L'examen du régime du commerce algérien se poursuit en ce qui concerne le régime des licences d'importation, les obstacles techniques au commerce, la mise en œuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires, l'application des taxes intérieures, les entreprises publiques et les privatisations, les subventions et certains aspects de protection des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce», avait souligné le ministre.

Une vingtaine de projets d'accords d'engagement sur les questions systémiques sont en cours de discussion, avait affirmé une source proche du dossier.

Rachida T

Support	APS	Date	20 Mars 2013
Titre	Finances publiques : un accord de coopération algéro-française signé à Paris		

PARIS - Un accord de coopération algéro-française dans le domaine des finances publiques a été signé mercredi à Paris, marquant le début du déroulé du Mémorandum d'entente convenu dans ce secteur entre les deux parties lors de la visite d'Etat en décembre dernier à Alger du président François Hollande.



L'

entendement, signé du côté algérien par

le directeur général de la comptabilité au ministère des Finances, Mohamed Larbi Ghanem, et le directeur général des finances publiques françaises, Bruno Bézard, prévoit notamment un soutien français pour la création de l'Ecole nationale algérienne du Trésor.

La première promotion de cette école, première du genre en Algérie, sera formée au cours du quatrième trimestre 2013, a indiqué à l'APS M.Ghanem, au terme de la cérémonie de signature de cet accord.

Il a signalé que, dans un premier temps, l'Ecole élira domicile à l'Institut national des impôts de Koléa avant son transfert à Tipasa "dès achèvement des travaux du nouvel établissement".

L'accord prévoit aussi des échanges sur le système d'information en vigueur en France dans le domaine des métiers ainsi que des audit-contrôles dans ce secteur.

Il prévoit aussi des échanges sur les techniques de prévisions en matière d'adéquation entre l'emploi et la formation. Deux missions françaises sont prévues à cet effet à Alger.

L'accord signé à Paris découle du "Mémorandum de coopération financière" signé, côté algérien, par Karim Djoudi, ministre des Finances, et, côté français, par Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, lors de la visite d'Etat du président François Hollande, les 19 et 20 décembre dernier à Alger.

COOPERATION /INTERNATIONAL

Support	APS	Date	20 Mars 2013
Titre	Une mission économique algérienne à Malte en mai prochain		

ALGER - Une mission économique algérienne se rendra à Malte le 6 mai prochain en vue de renforcer la coopération économique et le partenariat entre les communautés d'affaires des deux pays, a-t-on appris mercredi auprès de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

Organisé par la CACI en collaboration avec Malta Entreprise, agence chargée de la promotion des investissements, cet événement regroupera du 6 au 9 mai à la Valette les représentants des communautés d'affaires des deux pays relevant de divers secteurs.

Il s'agit, notamment, des secteurs de la construction-infrastructures et services connexes, l'agro-industrie, l'industrie maritime, l'aquaculture, l'environnement, la maintenance industrielle, l'industrie pétrolière et gazière, la santé et produits pharmaceutiques, l'éducation, les TIC, les services financiers et le tourisme.

Un forum d'affaires sera organisé le 7 mai à la Valette et comportera une session plénière sur l'environnement et le climat des affaires en Algérie, suivi dans l'après-midi de rencontre B to B.

Un premier forum d'affaires, à l'initiative du ministère maltais de l'Economie, des chambres de commerce et d'industrie des deux pays et de l'ambassade d'Algérie à Malte, avait été organisé début décembre à Alger entre les opérateurs économiques algériens et maltais.

Philomena Meli, représentante de Malta Entreprise, avait souligné la volonté de son pays de renforcer ses liens économiques avec l'Algérie.

Elle avait identifié certains secteurs pour nouer d'éventuels partenariats entre les hommes d'affaires des deux pays, citant celui du tourisme, des finances, de l'activité maritime, de l'industrie pharmaceutique, des TIC et du bâtiment.

La tenue d'autres rencontres d'affaires, à Malte, revêt "une grande importance", avait-t-elle estimé, pour examiner de nouveaux projets de partenariat et booster les relations économiques algéro-maltaises.

Support	L'EXPRESSION	Date	20 Mars 2013
Titre	PARTENARIAT ÉTRANGER Les Tunisiens à la conquête du marché algérien		

Malgré la signature des accords bilatéraux pour le développement des échanges, le partenariat économique bute contre des obstacles...



Le partenariat algéro-tunisien fait son entrée dans le domaine de la production pharmaceutique, parapharmaceutique et l'équipement médical. Dans ce cadre, plus de 20 laboratoires de production spécialisés dans le domaine de la santé, ont rencontré hier, leurs homologues algériens à l'hôtel El Aurassi à Alger. Rabah Bezzarga, directeur de la représentation commerciale tunisienne à Alger, a indiqué que «les opérateurs tunisiens sont très intéressés par le marché algérien. Mais, il va falloir convaincre les deux parties afin de pouvoir aller de l'avant», dit-il avant d'ajouter que les Tunisiens sont capables d'apporter une valeur ajoutée à la production du médicament en Algérie. Evoquant le volume des exportations de la Tunisie vers le marché international, M.Bezzarga a avancé un chiffre de 13 274 millions dont 378 millions d'euros vers le marché algérien, au courant de l'année 2012, tout en souhaitant atteindre au moins 50% du marché algérien dans le domaine des produits hors hydrocarbures. S'agissant du volume des exportations algériennes vers la Tunisie, le montant a été estimé à 767 millions d'euros, dont 95% du chiffre revient au domaine des hydrocarbures. L'écart des échanges commerciaux entre les deux pays est de taille, malgré les accords bilatéraux signés dans les deux sens, pour le développement économique et commercial entre les différents partenaires. Les Tunisiens ont été jusqu'à s'interroger sur l'option de l'Algérie vers le marché jordanien et européen de manière générale, alors que la Tunisie, couvre 70% de ses besoins en termes de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques, dans les meilleures conditions. «La Tunisie n'importe que les produits orphelins, tel que l'oncologie, et nous fabriquons 90% du générique», a révélé M.Sandi Ramzy, directeur général de l'entreprise Adwya, qui regrette les blocages inexplicables entre les deux pays, malgré la volonté des opérateurs tunisiens à investir en Algérie. «Personnellement, je souhaite investir en Algérie depuis trois ans, mais je n'ai pas trouvé par où commencer ou un passage vers le marché d'un pays voisin et frère, avec qui nous partageons toutes les joies et peines depuis», dit M. Sandi, qui n'a pas hésité à nous approcher pour s'exprimer sur différents aspects économique et historique des deux pays.

Au-delà de l'aspect réglementaire de l'investissement, la carte de séjour est un autre obstacle qui a été évoqué par les opérateurs tunisiens qui sont venus dans le cadre du Be Tta Be, avec les partenaires algériens.

Mme Hamida Dahmane, directrice générale de Sodimmed, spécialisée dans la production des équipements médicaux, a souligné que «le produit algérien a atteint un niveau de qualité reconnu à l'échelle mondiale, mais, malheureusement c'est le produit contrefait qu'on vend à bas prix qui porte atteinte au marché national», dit-elle. Disposés à nouer des partenariats avec les Tunisiens, les opérateurs algériens exigent d'emblée des investissements dans les produits à valeur ajoutée, au lieu d'inonder le marché national, avec d'autres produits qui existent sur le marché algérien.

Les Tunisiens songent aussi à développer le partenariat dans le domaine de la formation des étudiants algériens en Tunisie et des Tunisiens en Algérie, dans les différents cycles et spécialités, a-t-on souligné.

Amar CHEKAR

Support	LIBERTE	Date	20 Mars 2013
Titre	Habitat Les Américains prospectent le marché algérien		

Plusieurs responsables de sociétés US leaders dans le bâtiment ont rencontré, hier, de nombreux promoteurs algériens.

Le partenariat Le plan d'investissement de 286 milliards de dollars, annoncé sur cinq ans (jusqu'en 2014), a de quoi séduire plus d'un et les Américains n'échappent pas à cette donne. Contrairement aux Européens, ces derniers ne semblent pas du tout découragés par la règle des 51/49 imposée par l'Algérie et viennent prospecter le marché algérien avec beaucoup d'intérêt.

C'est du moins ce qui s'est dégagé hier de la rencontre initiée par le Conseil d'affaires algéro-américain à l'hôtel Hilton qui a permis aux dix responsables des plus grandes sociétés américaines spécialisées dans le domaine de la construction de présenter leur savoir-faire avant de consacrer l'après-midi à des rencontres personnalisées avec les 100 promoteurs algériens présents à l'occasion.

Il ressort en substance des techniques de construction très sophistiquées adaptables au contexte algérien. Des technologies respectueuses de l'environnement (réduction à 75% des émissions en CO2) et des coûts moins chers de 20% par rapport aux constructions classiques. Les Américains, qui se disent très intéressés par le marché algérien, proposent des constructions de plusieurs types dont notamment le préfabriqué (clé en main) avec des délais record allant de 1 à quelques jours seulement.

Ils ont présenté aussi des maquettes de réalisation de centres industriels, maisons individuelles, groupement communautaire, commissariat de police, caserne de pompiers, hôpitaux, stades, établissements de divertissement, amphithéâtre, centres sportifs, universités, constructions militaires, sans omettre celles relatives aux voies ferrées, autoroutes et aviation (terminaux et piste d'atterrissage).

“Nous disposons de 110 succursales à travers le monde et de 3 600 employés avec de grandes performances”, a assuré Matthew Priddy, vice-président de Hill International, qui a participé à la réalisation de l'île de Palmier à Dubaï et va réaliser de grands projets en Arabie Saoudite et en Égypte (grand musée du Caire pour 530 milliards de dollars). C'est dire que les sociétés américaines, qui se sont présentées hier, ne sont pas des moindres, à l'image du consortium Icon Associate qui comptabilise pas moins de 150 ans d'expérience.

Ce dernier propose de réaliser des stades et des zones industrielles, universités et autres et parle de concepts innovateurs. L'on retient aussi Renew & Sustain qui propose des modes de construction en acier moins chers de 20% ou encore Green Tech Products et l'australienne Modulecom.

Celle-ci, spécialisée dans Modular Housing Solution, présente des constructions préfabriquées conçues en usine d'une durée de vie d'un siècle en un délai de réalisation impressionnant (quelques jours).

Des modes de construction plutôt inhabituels pour l'Algérien trop habitué au béton. Il faudra alors aux Américains trouver les moyens adéquats pour convaincre leurs vis-à-vis à plus forte raison, aujourd'hui, que l'État a décidé que “des projets à caractère public dans le cadre du plan d'investissement seraient attribués prioritairement aux entreprises locales”.

Nabila SAIDOUN

Support	APS	Date	21 Mars 2013
Titre	Coopération Algéro-mauritanienne : signature de cinq accords de coopération		

L'Algérie et la Mauritanie ont procédé jeudi à Nouakchott à la signature de cinq accords de coopération et l'adoption d'une feuille de route de mise en œuvre. La cérémonie de signature de ces accords qui s'est déroulée au palais des congrès, a eu lieu à l'issue de la 17e session de la Grande commission mixte de coopération.



Il s'agit de deux mémorandums d'entente dans le domaine de la pêche et celui des ressources hydrauliques, d'un protocole complémentaire dans le secteur de la santé animale et de deux programmes exécutifs relatifs à la jeunesse et au sport ainsi que de la lutte contre l'analphabétisation.

Au sujet de la feuille de route à suivre, les deux pays se sont mis d'accord, dans le domaine des échanges commerciaux, sur la création d'un groupe conjoint chargé d'élaborer le cadre juridique régissant les échanges commerciaux qui ont atteint 61 millions de dollars en 2012. Il a été également décidé d'inviter le conseil des hommes d'affaires à se réunir à Alger en juin 2013.

Les deux parties se sont entendues, en matière de l'énergie, sur l'élargissement de la coopération et du partenariat dans le domaine de la recherche et de l'exploration pétrolière et de faire bénéficier la Mauritanie de l'expérience algérienne dans le domaine des énergies renouvelables.

Concernant le secteur des douanes, les deux pays sont convenus, selon la feuille de route, de renforcer leur coopération en matière de formation et de lutte contre le crime organisé transfrontalier, ainsi que l'échange d'information sur l'évasion douanière.

Il a été procédé également, dans le domaine d'industrie, à un accord pour inviter le comité sectoriel à tenir sa réunion à Alger avant la fin 2013, et la signature d'un programme exécutif de coopération, dans le domaine de lutte contre l'analphabétisation.

Le secteur de la pêche a connu, quant à lui, la signature d'un mémorandum d'entente qui définit le cadre et les mécanismes d'exploitation des 5 licences de pêches accordées par la Mauritanie à l'Algérie.

De même que les deux parties se sont mises d'accord pour intensifier la coopération en matière de formation et l'octroi de bourses à des étudiants mauritaniens dans le domaine de pêche et d'aquaculture.

Pour ce qui est de travaux publics, il a été procédé à la remise à la partie mauritanienne, l'étude de faisabilité réalisée par l'Algérie pour la construction de la route Tindouf-Choum.

Par ailleurs, les deux parties ont procédé, pour le secteur de l'agriculture, à la signature d'un protocole complémentaire dans le domaine de la santé animale et la production animalière.

Les deux parties ont aussi signé un mémorandum d'entente dans le domaine des ressources hydrauliques, couvrant des domaines de coopération tels que l'assainissement, la désalinisation et l'échange d'expérience en matière d'irrigation par gouttes à gouttes.

Quand au secteur de l'habitat et l'urbanisme, les deux Etats se sont mis d'accord pour l'élaboration d'un cadre de coopération et l'intensification des visites et d'échanges d'expériences.

Il est souligné que le quota actuel des bourses accordées par l'Algérie à la Mauritanie est de 150 bourses universitaire. L'Algérie a pris note de la demande mauritanienne d'augmenter ce chiffre.

Les deux partis se sont entendus, à ce propos, sur l'intensification de la coopération en matière de formation et de l'encadrement entre les universités des deux pays.

Il sera question, pour le secteur de la formation professionnelle, de l'augmentation du nombre de bourses accordées à la Mauritanie de 10 à 20 par an. Le comité sectoriel est invité à se réunir à Alger en 2013.

Le secteur famille, femme et enfant verra, quant à lui, l'extension du programme exécutif de coopération actuellement en cours aux années 2013-2014, au moment où les deux parties ont appelé à la poursuite des discussions sur un projet de protocole de coopération.

Les deux pays ont procédé, au sujet du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, à un accord pour la mise en forme finale du protocole de coopération en matière de travail et relations de travail. Une réunion du comité sectoriel est prévue en avril 2013 à Alger.

Quant au secteur de la santé, les deux parties se sont entendues sur un programme de coopération incluant la formation et l'assistance technique, y compris par l'envoi d'équipes médicales algériennes pour effectuer des interventions chirurgicales en Mauritanie.

Enfin, un accord a été conclu pour l'octroi de bourses à la partie mauritanienne dans le domaine de la protection civile. Les deux pays se sont, à cet effet, mis d'accord pour la mise en place d'un cadre de coopération en matière d'organisation des collectivités locales, ainsi que l'échange d'expérience et de visite de délégations d'élus locaux.

EVENEMENTS

Support	APS	Date	20 Mars 2013
Titre	Autoexpo 2013 : Interdiction de paiement en espèces pour plus de traçabilité		

La décision d'interdiction des paiements en espèces pour l'achat de véhicules prise par la SAFEX à l'occasion du 16ème salon international de l'automobile "Autoexpo", ouvert mardi au Palais des Expositions (Pins maritimes-Alger), vise à assurer plus de traçabilité aux transactions, a indiqué mardi un responsable de la SAFEX.

Un contrat moral a été convenu entre la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX) et les concessionnaires automobiles participant au salon afin d'éviter les dépassements enregistrés lors de l'édition précédente et pour plus de "traçabilité" des transactions, a précisé à l'APS Mouloud Slimani, directeur de la promotion et de la coopération à la SAFEX «On s'est mis d'accord avec les concessionnaires automobiles sur le paiement des achats par le versement sur leurs comptes ou par chèques certifiés, en raison de chaînes interminables enregistrées l'année dernière aux stands du salon, des bagarres et de sommes importantes qui circulaient dans des sacs en plastique », a-t-il indiqué. En outre, certains visiteurs achetaient des dizaines de véhicules et les revendaient sur place. C'est une pratique "inacceptable", a-t-il estimé. Lors d'une opération de contrôle effectuée mercredi par les agents de la Safex au niveau des stands, "on a constaté le respect de cette mesure par les concessionnaires qui orientaient leurs clients pour leurs versements dans les banques", a fait savoir M. Slimani. 'En cas de non-respect de cette mesure, la Safex interdira les ventes de véhicules lors de la prochaine édition qui sera dédiée uniquement à l'exposition'', a-t-il averti. Ramzi Kraria, conseiller commercial d'une entreprise spécialisée dans la commercialisation de véhicules de marques italiennes a indiqué à l'APS que les ventes ont baissé lors des deux premiers jours du salon par rapport à l'année précédente en raison de l'application de cette mesure. "Le client qui veut acheter en espèces un véhicule sur place, même s'il est parfois hésitant, on peut le convaincre, mais avec l'interdiction de l'achat au salon par cash, il en est dissuadé", a-t-il observé. Néanmoins, dit-il, "on est obligé de respecter cette mesure en conseillant nos clients de payer leurs commandes par versement bancaire". Le 16ème salon "Auto expo", prévu jusqu'au 29 mars, enregistre la participation de 53 exposants de différentes marques automobiles, notamment françaises, japonaises et allemandes. Plus de 35.000 visiteurs ont été enregistrés lors de l'ouverture du salon, a indiqué M. Slimani qui prévoit de 400.000 à 500.000 visiteurs durant les dix jours de la manifestation.

Support	APS	Date	20 Mars 2013
Titre	Exposition du secteur des Ressources en eau à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance		

Le secteur des Ressources en eau organise à partir de jeudi une exposition à l'occasion du 50ème anniversaire de l'indépendance du pays, coïncidant avec la journée mondiale de l'eau célébrée le 22 mars, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Intitulée "Exp'Eau du Cinquantenaire", cette manifestation se déroulera du 21 au 28 mars au Palais des Expositions des pins maritimes à Alger.

L'exposition permettra aux visiteurs de découvrir "les grandes avancées réalisées par l'Algérie, depuis son indépendance, dans le domaine de l'accès aux services publics de l'eau et de l'assainissement", indique la même source.

Un programme "riche et varié" de communications telles que des projections de films et débats est prévu à cette occasion.

Le climat aride et semi-aride fait de l'Algérie un pays à stress hydrique, une contrainte que tentent de surmonter les différentes politiques menées depuis l'indépendance.

Ce facteur a engendré la réduction des disponibilités des ressources superficielles, passant de 1.500 m³ d'eau par habitant et par an, à l'aube de l'indépendance, à 720 m³ en 1990, à 680 m³ en 1995 et 630 m³ en 1998 avant de tomber à 500 m³ actuellement, alors que les projections de l'ONU les estiment à 430 m³ seulement en 2020.

Néanmoins, le secteur des Ressources en eau a connu une dynamique exceptionnelle au cours de la dernière décennie durant laquelle des enveloppes financières importantes ont été consenties pour la réalisation des ouvrages et transferts pour augmenter les quantités mobilisées en eau conventionnelle et non conventionnelle.

L'Etat a consacré pour le programme de soutien à la croissance (2005-2009) une enveloppe dépassant 200 millions de dollars destinée, entre autres, à la mobilisation d'un volume supplémentaire de 2,9 millions m³ par jour, à la réalisation de 69 barrages et à tripler les réserves en eau en les portant à 7,4 milliards de m³ en 2009. Il s'agit aussi de récupérer quelque 600 millions m³ d'eaux usées d'ici à 2014.

Le nouveau programme quinquennal en cours (2010-2014) a réservé une enveloppe de près de 20 milliards de dollars pour la réalisation de nouveaux barrages, des transferts entre les différentes régions du pays ainsi que des stations d'épuration.

En outre, plus d'une dizaine d'usines de dessalement d'eau de mer ont été réalisées ces dernières années notamment dans les grandes villes.

En 50 ans le taux de raccordement au réseau d'eau potable est passé de 35 à 94%, alors que le nombre de barrages a presque quintuplé passant de 13 petits barrages, d'une capacité de 454 millions de m³ à 70 actuellement avec un emmagasinement de plus de 7 milliards de m³.

L'Algérie disposera de 84 barrages en 2014 d'une capacité globale de 8,9 milliards de m³.

Support	El Moudjahid	Date	20 Mars 2013
Titre	9e séminaire international sur les technologies du béton : L'efficacité énergétique au cœur de la construction		

Organisé par le groupe Lafarge Algérie, le séminaire international sur les technologies sur le béton ayant pour thème : « Systèmes constructifs innovant au service de l'efficacité énergétique » s'est tenu, hier, à l'hôtel El-Aurassi.



Cette rencontre scientifique et technique a pour but de traiter une question centrale à savoir la recherche de la réduction de la facture énergétique dans le secteur résidentiel et administratif.

C'est donc un forum d'échanges et de débats animé par des experts, architectes, enseignants et chercheurs qui a la charge de donner réponse à travers des solutions innovantes, liées aux enjeux de la sortie d'un bâtiment énergétivore.

Le groupe Lafarge, déclare M. Luc Callebat, directeur général de Lafarge Algérie, travaille avec les acteurs de la construction dans le monde de la construction (universitaires, chercheurs, urbanistes, architectes, bureaux d'études, constructeurs et promoteurs pour développer des solutions techniques innovantes au service d'une meilleure efficacité énergétique des bâtiments.

« Nous souhaitons cette année, et pour la première fois, à l'occasion de ce séminaire, faire partager ces enjeux et ces développements essentiels pour l'avenir d'une construction en Algérie qui soit durable, abordable, de qualité, et économe des richesses énergétiques du pays », a encore souligné Luc Callebat, qui a exprimé le souhait que cette rencontre pourra ainsi contribuer à la promotion en Algérie, de systèmes constructifs innovants pour améliorer la qualité des constructions.

Le D.G. a annoncé à l'occasion, la création d'un laboratoire de développement en béton qui travaillera avec le Centre de Recherche Lafarge (LCR). Il sera implanté dans la localité de Rouïba. Il réunira toutes les compétences scientifiques nécessaires à une bonne maîtrise des

matériaux permettant d'adapter de nouveaux produits aux conditions locales. Il a indiqué que le groupe a déjà ouvert des laboratoires similaires à Lyon, à Chongqing (Chine) et à Mumbai en Inde.

La matinée du séminaire a été réservée aux débats d'experts nationaux et internationaux sur les solutions et systèmes constructifs innovants pour la réduction de la consommation énergétique dans les logements, le modèle de gestion d'un habitat durable et de qualité dit « éco quartier ». Ce système propose la construction et la gestion d'un ensemble intégré de logements, de locaux, commerciaux et d'espaces verts respectant l'histoire architecturale de la ville et les normes environnementales les plus avancées. L'esprit « éco quartier » est de fédérer les idées les plus innovantes dans tous les aspects de la construction architecturale, matériaux et systèmes constructifs, techniques et méthodes de mise en œuvre.

Les intervenants ont abordé aussi des sujets ayant trait aux systèmes constructifs innovants à l'instar du COFFOR ou le choix des matériaux usuels ou spéciaux et des processus technologiques doit être approprié du point de vue technique et économique pour assurer une meilleure résistance au feu et une bonne isolation thermique.

Le second volet de la rencontre a trait à l'organisation de trois ateliers de travail parallèles. Le premier a été consacré aux nouveaux systèmes constructifs, le deuxième atelier s'est attelé à présenter « THERMEDIA », une solution béton pour l'isolation.

Un système constructif économique, qui s'intéresse aux points clés pour la fabrication de produits de qualité constante, a fait l'objet d'un troisième atelier de cette journée d'étude. THERMEDIA est conçu pour porter remède aux problèmes liés à la maîtrise des dépenses énergétiques qui sont un enjeu au cœur des problématiques de développement durable. Il est reconnu que le secteur du bâtiment représente à lui seul, une part importante de cet enjeu puisqu'il est responsable d'environ 30% des émissions de gaz à effet de serre et de 38% de la consommation mondiale d'énergie. Cette marque THERMEDIA couvre une très large gamme de bétons offrant de véritables performances thermiques en lien avec les systèmes constructifs visés.

M. Bouraib